

Le rôle des Parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme

Séminaire à l'intention des parlementaires et fonctionnaires de parlements des pays d'Afrique francophone organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso

OUAGADOUGOU, CENTRE DE CONFÉRENCES DE « OUAGA 2000 », 1^{ER} - 3 OCTOBRE 2007



Genève, le 31 juillet 2007

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre Parlement à prendre part au séminaire régional sur « *Le rôle des Parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme* ». Organisé par l'Union interparlementaire et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en collaboration avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso, ce séminaire se déroulera du **1^{er} au 3 octobre 2007** au Centre de Conférences de « Ouaga 2000 », à Ouagadougou.

Première activité d'un projet de deux ans, ce séminaire vise à donner une information générale sur le système des organes conventionnels des Nations Unies et sur le rôle que les Parlements peuvent jouer dans l'application de leurs recommandations. Il sera en outre question du fonctionnement de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le but de ce projet pilote est de renforcer les compétences des instances parlementaires des pays d'Afrique francophone et de leur permettre de remplir efficacement leur mission de gardien des droits de l'homme.

A la suite de ce premier séminaire régional, le projet ciblera quatre Parlements qui s'engageront à élaborer une stratégie participative afin de résoudre les problèmes rencontrés dans les pratiques nationales en matière de ratification, d'établissement de rapports et de mise en œuvre des recommandations des organes conventionnels et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Ce projet s'achèvera par la tenue d'un deuxième séminaire régional qui réunira tous les Parlements participant au projet pour leur permettre d'échanger sur les travaux réalisés à l'échelle nationale et de jeter ainsi les bases d'une future coopération parlementaire régionale.

./..

Vous trouverez ci-joint le programme provisoire de ce premier séminaire de trois jours qui est ouvert à tous les parlementaires et fonctionnaires de Parlements. Le programme définitif, avec la liste des intervenants, vous sera envoyé d'ici à la mi-septembre 2007. Les thèmes inscrits à l'ordre du jour seront présentés par des parlementaires et des spécialistes des droits de l'homme.

Comme il est d'usage aux réunions de l'UIP, nous invitons tous les Parlements à envoyer une délégation paritaire (homme/femmes) en veillant à y inclure en outre des représentants des différents partis politiques. Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription à retourner aux adresses y indiquées **au plus tard le 8 septembre 2007**.

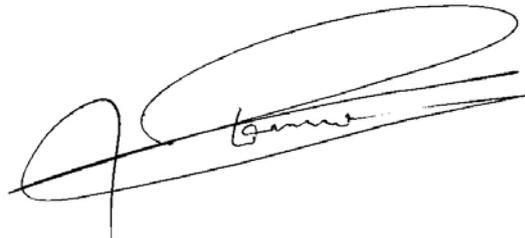
Nous appelons votre attention sur le fait que toutes les questions relatives aux visas, aux chambres d'hôtel et au transport des participants devront être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, nous joignons à la présente un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent.

Enfin, pour tirer le meilleur profit du séminaire et en assurer un bon suivi, nous saurions gré à chaque participant de bien vouloir remplir et retourner le bref questionnaire ci-joint qui devrait nous aider à comprendre les problèmes que rencontrent les Parlements dans le domaine de l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que les mesures qu'ils ont prises récemment ou envisagent de prendre dans l'avenir immédiat.

Dans l'espoir que votre Parlement participera à ce séminaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Roch Marc Christian Kaboré
Président
de l'Assemblée nationale
du Burkina Faso

P.J. : Programme provisoire
Formulaires d'inscription au séminaire et de réservation de chambres d'hôtel
Informations générales